

Mes Compétences dans le Métier

Les 5 possibilités d'auto évaluation des compétences :



Non Exercé : n'a pas l'occasion de mettre en œuvre la compétence



Débutant : Capacité à mettre en œuvre la compétence dans des situations courantes et simples et en pouvant être encadré ou tutoré.



Intermédiaire : je mobilise parfois cette compétence. Capacité à mettre en œuvre la compétence dans des situations courantes et simples en toute autonomie



Maitrise : connaissance théorique et pratique : je mobilise fréquemment cette compétence . Capacité à mettre en œuvre la compétence dans des situations courantes et/ou complexes en toute autonomie.



Parfaite maîtrise : Expertise reconnue sur la compétence concernée, capacité à transmettre son savoir. Capacité à mettre en œuvre la compétence également dans des situations complexes et/ou inhabituelles.

Compétences Sociales

- ☆ S'adapter aux différents publics, notamment ceux en forte perte d'autonomie
- ☆ Respecter les droits et libertés de la personne lors de son intervention
- ☆ Savoir communiquer avec les personnes aidées et les partenaires
- ☆ Identifier le cadre de son intervention pour se situer en tant que professionnel
- ☆ Adapter sa relation suivant la pathologie / handicap, y compris la communication non verbale
- ☆ Savoir travailler en équipe



--	--	--	--	--

--	--	--	--	--

--	--	--	--	--

--	--	--	--	--

--	--	--	--	--

--	--	--	--	--

Compétence

Actions pour la développer

Signatures

En cas d'éligibilité échelon 3, restitution Commission d'Harmonisation :

